

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit** : Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**UFI** : XHQT-X2Y7-E00C-YMTG**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange** : Produits biocides (désinfectants)**Utilisations déconseillées** : Aucun(e) à notre connaissance.**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** : SC Johnson GmbH
Postfach 340 Bernstr. 55
8952 Schlieren**Téléphone** : +41800204545**Adresse e-mail** : info@scjohnson.ch**1.4 Numéro d'appel d'urgence** : CH Tox Center
Tel.: 145 (24h Service)**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 3	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en conformité avec le Règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP)

Symboles de danger

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Mention d'avertissement

Danger

Contient

acide formique

Alcools (C13-C15) ramifiés et linéaires, éthoxylés EO=8

composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures

Substances Actives (BPR / Règlement Biocide)

composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures 0.1828% (0.1828g/100g)

composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures 0.2742% (0.2742g/100g)

Mentions de danger

(H318) Provoque de graves lésions des yeux.

(H412) Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

(P101) En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

(P102) Tenir hors de portée des enfants.

(P310) Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

(P305 + P351 + P338) EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(P501) Éliminer le contenu/récipient selon les consignes de tri de votre commune.

(P280) Porter un équipement de protection des yeux.

(P264) Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Étiquetage supplémentaire:

Utiliser uniquement dans la cuvette des WC.

Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

Éliminer immédiatement à l'eau les giclées de produit, car cela peut causer des dommages ou des décoloration.

Réglementations pour les détergents**Contient**
moins de 5% agents de surface non ioniques, désinfectants, parfum**2.3 Autres dangers****Perturbateur endocrinien**
Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.**Substances PBT et vPvB**

Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui répond aux critères de classification persistante, bioaccumulable et toxique ou très persistante et très bioaccumulable conformément à l'annexe XIII.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Mélanges****Composants dangereux:**

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
acide formique	64-18-6 / 200-579-1	01-2119491174-37	Corrosion cutanée Catégorie 1A H314 Toxicité aiguë Catégorie 4 H302 Toxicité aiguë Catégorie 3 H331 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 H318 Liquides inflammables Catégorie 3 H226	>= 0.10 - < 0.50	ETA : Oral(e) = 1,100 mg/kg Espèce: Rat Oral(e) = 730 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 5,000 mg/kg Espèce: Rat SCL: Corrosion cutanée H314 >= 90 % Corrosion cutanée H314 10 - < 90 % Irritation cutanée H315 2 - < 10 % Irritation oculaire H319 2 - < 10 %
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	68424-95-3 / 270-331-5	01-2120769330-57	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	>= 0.10 - < 0.50	Facteur M Aigu = 10 Facteur M Chronique = 1 ETA : Oral(e) = 238 mg/kg Espèce: Rat Cutané = 2,930 mg/kg Espèce: Lapin Inhalation = 0.07 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifiques, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
			Catégorie 1 H410 Toxicité aiguë Catégorie 3 H302 Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1B H314 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 H318		Espèce:
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	68391-01-5 / 269-919-4	Not required	Corrosion cutanée Catégorie 1 H314 Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1 H410 Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1 H400 Toxicité aiguë Catégorie 4 H302	>= 0.10 - < 0.50	Facteur M Aigu = 10 Facteur M Chronique = 1 ETA : Oral(e) = 304.5 mg/kg Espèce: Rat Cutané = 930 mg/kg Espèce: Rat

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)

**Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Nom Chimique	No.-CAS/No.-CE	Reg. No.	Classification en accord avec le Règlement (CE) No 1272/2008 (CLP)	Pourcentage de poids	Limites de concentration spécifique, facteurs M et estimation de la toxicité aiguë (ETA)
			Toxicité aiguë Catégorie 3 H311 Toxicité aiguë Catégorie 1 H330		

Substance VLEP					
alcool éthylique	64-17-5 / 200-578-6	01-2119457610-43	Liquides inflammables Catégorie 2 H225 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 H319	>= 0.00 - < 0.10	ETA : Oral(e) = 10,470 mg/kg Espèce: Rat Cutané = > 15,800 mg/kg Espèce: Lapin SCL: Lésions oculaires graves/irritation oculaire H319 >= 50 %

Informations supplémentaires

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
En cas de troubles respiratoires, consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 à 20 minutes.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Se rincer la bouche à l'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi
Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.

Ingestion : Peut provoquer des douleurs abdominales.
Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Inapproprié : Non identifié

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

- 5.3 Conseils aux pompiers** : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets dans l'environnement.
Éviter qu'une grande quantité de produit n'arrive dans les égouts.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Pour les considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Porter un équipement de protection individuel.
Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** : Ne pas congeler.
Conserver hors de la portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

**7.3 Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)**

: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général =
consommateurs)
Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides)

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs Limites d'Exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	mg/m3	ppm	Type d'exposition	Liste
acide formique	64-18-6	9.5 mg/m3	5 ppm		CH_TWAS
		9 mg/m3	5 ppm		EUOEL_TWAS
		19 mg/m3	10 ppm		CH_STEL
alcool éthylique	64-17-5	960 mg/m3	500 ppm		CH_TWAS
		1,920 mg/m3	1,000 ppm		CH_STEL

Se référer à la norme EN ou nationale correspondante.

8.2 Contrôles de l'exposition

- Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
Gants en Nitrile - Épaisseur 0,12mm; Temps de passage > 2 heures.
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Autres informations : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Contrôles de l'exposition de l'environnement : Voir section 6.

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu
Odeur	: Marine/Ozone
pH	: 3.5 - 4.0
Point de fusion/point de congélation	: de -20°C à 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: > 100°C
Point d'éclair	: ne forme pas d'étincelles
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Densité de vapeur	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Densité relative	: 1.000 - 1.005 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité(s)	:
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non requis car le produit est un mélange.
Température d'auto-inflammabilité	: Non mesuré car le point éclair est supérieur à 100°C.
Température de décomposition	: Non mesuré car le mélange n'est pas autoréactif.
Viscosité, cinématique	: 260 - 750 mm ² /s à 20 °C
Caractéristiques des particules	: Non requis car le mélange est un liquide.

9.2 Autres informations

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Autres informations : non requis

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1 Réactivité** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.2 Stabilité chimique** : Stable dans les conditions recommandées de stockage.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.4 Conditions à éviter** : Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
- 10.5 Matières incompatibles** : Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de javel), ou d'autres produits d'entretien.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux** : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Mesuré(e) OCDE ligne directrice 425	Rat	> 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Nom	Méthode	Espèce	Dose	Durée d'exposition
Produit	CL50 (vapeur) Mesuré(e) OCDE ligne directrice 403	Rat	> 5.08 mg/l	

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Toxicité aiguë par voie cutanée

Nom	Méthode	Espèce	Dose
Produit	DL50 Mesuré(e) OCDE ligne directrice 402	Rat	> 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque de graves lésions des yeux.
OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation cutanée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien : Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres informations : Non identifié

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé. Des surfactants répondent aux règlement sur les détergents (ou ChemRRV) concernant la dégradabilité.

12.1 Toxicité**Toxicité pour les poissons**

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide formique	CL50 Essai en statique Références croisées	Danio rerio (poisson zèbre)	130 mg/l	96 h
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	CL50 Références croisées	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	0.19 mg/l	96 h
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	CL50	Poisson	0.515 mg/l	96 h
	NOEC	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	0.03 mg/l	34 d
alcool éthylique	CL50	Poisson	11,200 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide formique	CE50 Essai en statique Références croisées	Daphnia magna (Grande daphnie)	365 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia magna	> 100 mg/l	21 d
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	CE50 Mesuré(e)	Daphnia (Daphnie)	0.011 - 0.099 mg/l	48 h

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

	NOEC	Daphnia magna	0.01 - 0.099 mg/l	21 d
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	CE50	Daphnia (Daphnie)	0.016 mg/l	48 h
alcool éthylique	CL50 Essai en statique	Ceriodaphnia dubia	5,012 mg/l	48 h
	NOEC	Daphnia magna	9.6 mg/l	9 d

Toxicité des plantes aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'exposition
acide formique	CE50	Desmodesmus subspicatus	25 mg/l	96 h
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	CE50 Références croisées	Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	0.027 mg/l	72 h
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	NOEC	algue	0.009 mg/l	72 h
alcool éthylique	CE50 Statique	Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)	275 mg/l	72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'exposition	Résumé
acide formique	100 %	14 d	Facilement biodégradable.
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	> 60 %	28 d	Facilement biodégradable.
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	60 %	13 d	Facilement biodégradable.
alcool éthylique	97 %	28 d	Facilement biodégradable.

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n-octanol/eau (log)
acide formique	0.22	-2.1
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	81 Références croisées	Donnée non disponible
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	182.8	3.91
alcool éthylique	3.2 Evalué(e)	-0.35 Mesuré(e)

12.4 Mobilité dans le sol

Composant	Point final	Valeur
acide formique	log Koc	< 1.25
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	Donnée non disponible	
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	Koc	640389 - 6171657
alcool éthylique	Donnée non disponible	

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	Résultats
acide formique	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-18 diméthyles, chlorures	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB
alcool éthylique	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

: Le mélange ne contient aucune substance à une concentration supérieure à 0,1 % m/m qui figurent sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison des propriétés perturbant le système endocrinien.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

12.7 Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
L'élimination devrait s'effectuer en conformité avec les réglementations locales, provinciales ou nationales.
Veuillez recycler l'emballage vide.

Emballages : Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Transport par route**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport maritime

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport aérien

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences ci-dessous :

Règlement (CE) No. 1907/2006

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses amendements (non applicable pour les cosmétiques)

Règlement (UE) n° 528/2012 (RPB) et ses amendements (applicable aux produits biocides)

Directive 75/324/CEE et ses amendements (applicable aux aérosols > 50ml)

Règlement (CE) n° 1223/2009 et ses amendements (applicable aux produits cosmétiques)

Les tensioactifs contenus dans ce mélange sont conformes aux critères de

Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n ° 648/2004 pour les détergents (applicables aux détergents).

Directive 2001/95/CE relative à la Sécurité Générale des Produits

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (SEVESO)

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Non requis pour des produits de grande consommation.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Le cas échéant, la(les) révision(s) sont notées par des barres en gras | | dans la marge de gauche.

Abréviations et acronymes utilisés

CE - Commission Européenne

CEE - Commission Economique Européenne

CLP - Classification, Etiquetage et Emballage des substances et des mélanges

EN - Standards ou Normes Européennes

PBT - Persistant, Bioaccumulable et Toxique

vPvB - très persistant, très bioaccumulable

UN - Nations Unies

Méthodes d'évaluation

Sauf indication contraire à la section 11, la procédure utilisée pour déterminer la classification pour la santé humaine est la méthode de calcul pertinente selon le règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et ses amendements.

Sauf indication contraire à la section 12, la procédure utilisée pour déterminer la classification environnementale est la méthode de la somme des composants classés selon le règlement CLP (CE) n ° 1272/2008 et ses amendements.

Texte complet pour phrase H

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Règlement (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement REACH)***Canard-WC Gel Action Intense - Ocean Wave**

Version 4.0

Date de révision 07.12.2022

Date d'impression 09.12.2022

Spécification Numéro: 350000031676

Formule ou numéro de version:

30000000000000021000.005

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.